SPECIALE

Unesco : inscrits !

■ Le génie créateur de Le Corbusier (en médaillon) et la valeur universelle de ses œuvres reconnus. Photo d'archives Nicolas MAGET et AFP

Dix-sept sites signés Le Corbusier entrent au patrimoine de l'Humanité, dont la chapelle de Ronchamp.

« C'est fait, on souffle. Dans un contexte plein d'émotions », commente, depuis Istanbul, Benoît Cornu. Les travaux du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco avaient été interrompus une journée à la suite du putsch avorté en Turquie. Ils ont repris hier matin, en mode accéléré. L'ordre du jour de cette session a été écourté. « Nous devons terminer ces travaux à la fin de cette journée », a prévenu, hier matin, Lale Ulker, la présidente du comité.

La proposition n° 13, centrée sur l'inscription de dix-sept sites signés par l'architecte suisse Charles-Edouard Jeanneret (1887-1965), dit Le Corbusier, répartis dans sept pays, a été examinée peu avant 10 h (heure française). En une demi-heure, les débats étaient clos. Et les dix-sept sites dont la chapelle Notre-Dame-du-Haut, à Ronchamp, et l'usine Duval, de Saint-Dié, dans les Vosges, entraient au patrimoine de l'Humanité.

Les échanges nourris par les représentants des pays membres sont allés même au-delà des espoirs de la délégation française qui portait ce dossier pour l'ensemble des pays concernés. Le critère numéro un qui n'était pas dans la délibération initiale a été ajouté. Il met en exergue « le génie créateur humain » qui transpire à travers cette série d'œuvres. C'est le représentant du Liban qui a suggéré cet ajout. « Je l'ai remercié pour son intervention. Elle a suffi pour faire résonner le nom de Ronchamp », souligne Benoît Cornu, l'adjoint au maire de la commune de Haute-Saône. Il évoque « le souffle » qui a envahi le centre de congrès d'Istanbul quand l'image de la chapelle de Ronchamp a été projetée sur écran géant. Exit aussi les craintes nées du rapport des experts avant la session. Ils avaient douté de l'intégrité de certains sites. Dont celui de la porte Molitor, à Paris, et Ronchamp. Ce qui les gênait ? L'ajout de la Porterie, au pied du site, conçu par Renzo Piano. Ces paragraphes ont été rayés de la déclaration finale.

Une conférence de presse est prévue ce lundi à la chapelle de Ronchamp, pour évoquer les perspectives qui s'ouvrent après cette inscription tant attendue. Le dossier était évoqué devant l'Unesco pour la troisième fois. L'inscription devait initialement être saluée par les cloches dans tout le secteur de Ronchamp. En raison des récents événements dramatiques, à Nice et à Istanbul, la joie restera mesurée. « C'est dans ces moments que la devise de l'Unesco prend tout son sens : construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes », commente Benoît Cornu.

Olivier BOURAS

■ L'usine Duval, à Saint-Dié-des-Vosges, accueille toujours une PME de haut niveau spécialisée dans les textiles très haut de gamme pour les grands couturiers. Photo Victor SALVADOR

Les dix-sept sites classés

De l'œuvre architecturale de Le Corbusier, il subsiste soixante-cinq bâtiments ou ensembles à travers le monde sur les quatre-vingts construits par l'architecte suisse. Ces œuvres sont réparties sur quatre continents (Europe, Amérique, Asie, Afrique) ou onze pays. Le dossier pour cette troisième candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco regroupe dix-sept sites répartis sur trois continents. Sept pays y sont représentés. C'est le ministère français de la Culture qui a porté le dossier au nom des autres pays.

Les dix-sept sites classés par ordre chronologique de réalisation :

- **les maisons Laroche et Jeanneret**, (1923), à Paris ;
- **la petite villa de Corseaux** au bord du lac Léman (1923, Suisse) ;
- **la Cité Frugès** (1924), à Pessac (Gironde) ;
- **la maison Guiette** (1926), à Anvers (Belgique) ;
- **les maisons de la Weissenhof-Siedlung** (1927), à Stuttgart (Allemagne) ;
- **la villa Savoye** (1928), à Poissy, en région parisienne ;
- **l'immeuble Clarté** (1930), à Genève ;
- **l'immeuble locatif de la Porte Molitor** (1931), à Boulogne-Billancourt ;
- **la Cité radieuse,** unité d'habitation, à Marseille (1945) ;
- **la manufacture Duval** (1946), à Saint-Dié-des-Vosges ;
- **la maison du docteur Curutchet** (1949), à La Plata, près de Buenos Aires (Argentine) ;
- **la chapelle Notre-Dame-du-Haut** (1950), à Ronchamp ;
- **le cabanon de Le Corbusier de Roquebrune-Cap-Martin** (1951, Alpes-Maritimes) ;
- **le complexe du Capitole**, à Chandigarh (1952, Inde) ;
- **le couvent Sainte-Marie-de-la Tourette** (1953), à Evreux ;
- **le musée national des Beaux-arts de l'Occident**, à Tokyo (1955, Japon) ;
- **la maison de la Culture de Firminy** (1953, Loire).

L'obligation de permettre l'accès au public à tout édifice classé par l'Unesco n'a pas permis d'ajouter à cette liste le centre Soyouz, à Moscou, ou le Carpenter Center d'Harvard (USA). Idem pour la Tunisie qui dispose sur son sol d'une villa, à Carthage (banlieue de Tunis), appartenant à la présidence de la République.

■ Benoît Cornu et Julio Santana, l'architecte qui dirige en Argentine la maison Curutchet, sont aux anges. Photo DR

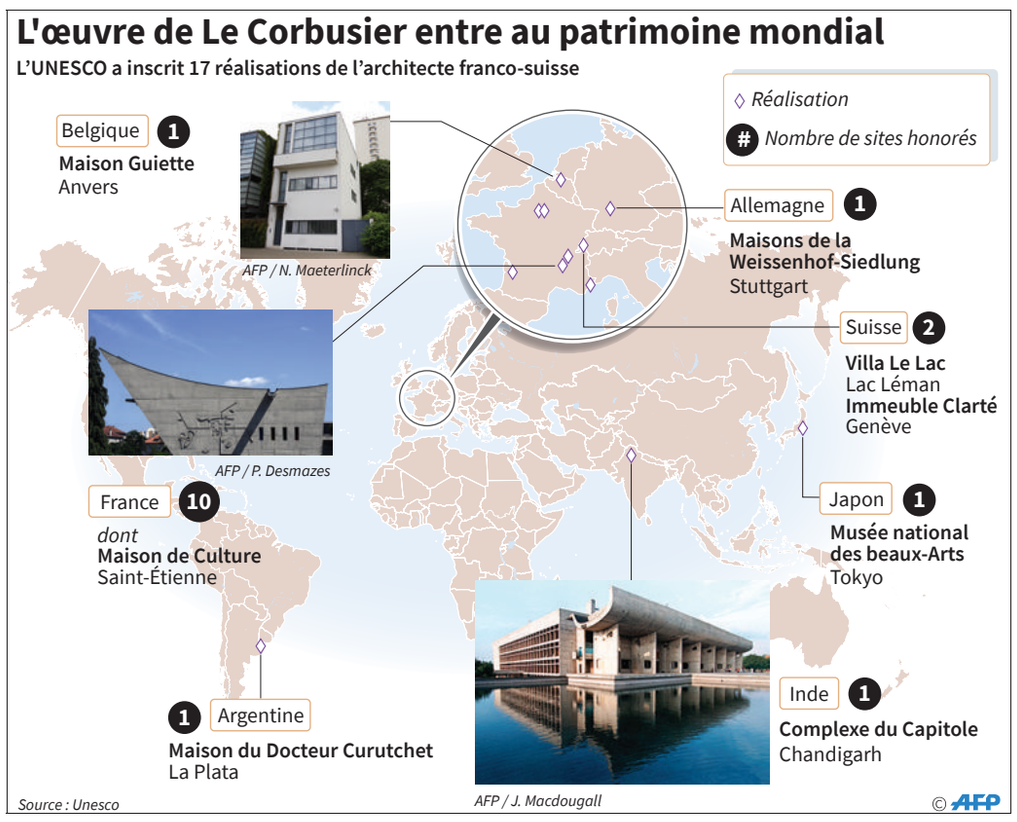

Le génie créatif L'architecte Jean-Jacques Virot décode ce qui fait la spécificité de la chapelle de Ronchamp

L'épaisseur iconographique

« Un créateur, il est toujours sur une ligne de crête. Le Corbusier pouvait s'appuyer sur sa maturité d'architecte. Mais il avait en même temps cette fragilité devant une commande un peu mystérieuse pour lui », résume Jean-Jacques Virot. Professeur à Strasbourg, l'architecte est aussi celui qui veille à la préservation du site de Ronchamp. Il n'en doute pas : Le Corbusier s'est « mis totalement en danger par rapport à ses pairs » en concevant ce qui est aujourd'hui reconnu comme un chef-d'œuvre « magistral » du patrimoine mondial. « On se trouve devant un bâtiment qui ne renvoie à rien de connu dans son œuvre », évoque Jean-Jacques Virot. « Le Corbusier a quitté la typologie radicale du mouvement moderne. Pour la chapelle, il entre dans une autre production de formes », souligne l'architecte. À partir d'un matériau, le béton, déjà utilisé depuis des décennies, mais dont la plasticité n'avait jamais été si ouvertement révélée au monde.

Pour créer la chapelle, Le Corbusier s'est appuyé sur ce qui était déjà « son langage de constructeur » : une coque « qui est un corps creux et qui repose sur des pilotis. C'est un principe constructif déjà mis en œuvre dans ses ouvrages en béton », rappelle Jean-Jacques Virot.

Si l'alchimie a si bien fonctionné, c'est avant tout parce que Le Corbusier a mis du sens dans sa création, selon Jean-Jacques Virot : « Il faut fermer. Même doublement. Sauf que là où il ouvre c'est pour laisser passer la lumière. C'est déjà une métaphore de l'Annonciation », décrypte Jean-Jacques Virot. C'est vrai à travers le gros œuvre. Mais aussi dans un détail. « Dans les vitrages : la prière à Marie. C'est une fenêtre qui éclaire un mot. Elle éclaire dans les deux sens : le lieu mais aussi sur le sens du mot… Il y a une très forte interpénétration de tous les moyens d'expression. »

Le Corbusier, faut-il le rappeler, était aussi peintre et sculpteur. La chapelle a encore le mérite de receler toute l'histoire du site. Les matériaux des édifices qui l'ont précédée sur la colline ont été réutilisés.

André Maisonnier, l'architecte décédé il y a quelques jours et auquel Le Corbusier avait délégué l'essentiel des tâches, « a toujours insisté pour dire qu'il y a mis tout son cœur. Le Corbusier avait un attachement pour ce lieu simple », exprime Jean-Jacques Virot qui met encore en perspective la vocation du lieu autour du mur situé à l'est du site. Là précisément où la fonction extérieure copie celle de l'intérieur. À une nuance près. Plus de 3 000 fidèles peuvent se réunir face à l'autel extérieur à l'occasion de pèlerinages. À l'intérieur, la vocation religieuse reste la même. Mais en plus intime.

O.B.

■ Jean-Jacques Virot devant le portail qui témoigne de tous les talents de créateur et de plasticien de Le Corbusier. Photo ER

■ Antoine Pichon, président de la Fondation Le Corbusier (au centre) : « Son œuvre témoigne d'une foi en l'homme ». Photo Onur ONAT

Les premières réactions

« Un bonheur dans cette actualité »

Yves Krattinger, président du conseil départemental de la Haute-Saône, a réagi dès hier matin : « Je suis content pour ceux qui ont lancé cette démarche. Ils ont fait le boulot. C'est un gros bonheur dans cette actualité. Je suis aussi très content pour l'image de ce secteur. C'est une belle opportunité pour toute la Haute-Saône. »

Autre réaction : celle, à Istanbul, d'Antoine Pichon, président de la Fondation Le Corbusier : « La Fondation se réjouit même si c'est un moment difficile pour des pays comme la Turquie et la France ». Devant le comité, Antoine Pichon a également insisté sur l'humanisme de l'architecte : « Son œuvre témoigne d'une foi en l'homme ».

René Grosjean, président de la communauté de communes Rahin-et-Chérimont dont Ronchamp est membre, « était un peu inquiet en raison du putsch. On avait des doutes », évoque l'élu qui pensait notamment à Benoît Cornu, présent à Istanbul. « Il avait cela à cœur depuis 10 ans », souligne René Grosjean qui se dit aussi « très satisfait. De nouveaux visiteurs viendront voir ce site d'exception. Il y aura des retombées pour tout le monde. » Au-delà du classement du site haut-saônois, cette inscription « rend surtout un hommage à cet homme qu'était Le Corbusier ».

Pour Jean-Claude Mille, maire de Ronchamp, cette inscription est forcément « une bonne nouvelle. Si ça peut redynamiser notre commerce, c'est aussi une bonne chose… » « C'est une chance pour Ronchamp, pour Rahin-et-Chérimont, pour la Haute-Saône et pour la région d'obtenir cette consécration », souligne, quant à lui, Jean-Michel Villaumé, le député de la circonscription. « L'œuvre de Le Corbusier est enfin reconnue à sa juste valeur. Architecte de génie, il a offert à la Haute-Saône le bénéfice de sa reconnaissance internationale », conclut-il.

■ Pour créer la chapelle, Le Corbusier s'est appuyé sur ce qui était déjà « son langage de constructeur » : une coque « qui est un corps creux et qui repose sur des pilotis », un principe constructif déjà mis en œuvre dans ses ouvrages en béton. Archives ER